

*Initiatives ministérielles*

seulement une heure et trois minutes de délibérations, nous savons d'ores et déjà, pour en avoir reçu préavis, que le gouvernement ne permettra plus d'autres discussions sur cette mesure d'emprunt de 25,5 milliards de dollars.

Cela ne fait que souligner encore plus son attitude ridicule à propos des débats. Nous avons étudié, la semaine dernière, le projet de loi sur l'assurance-récolte, une mesure dont libéraux et néo-démocrates voulaient faciliter l'adoption dans l'intérêt des agriculteurs du Canada.

Avant même de leur demander ce qu'ils en pensaient, le leader du gouvernement à la Chambre a tout simplement eu recours à la clôture, mettant ainsi fin au débat. Nous nous sommes retrouvés en train de nous prononcer sur une motion de clôture à l'égard d'un projet de loi auquel ni les libéraux ni les néo-démocrates ne s'opposaient en principe, même s'ils estimaient qu'il y avait peut-être lieu de lui donner plus d'ampleur, à en juger par certains des amendements proposés.

Depuis un an et trois mois, le gouvernement a eu recours 13 fois à la motion de clôture et encore 10 ou 12 fois à la motion d'attribution de temps. J'en viens à me demander ce que trame le gouvernement, si ce n'est de restreindre la liberté d'expression et de débat des Canadiens.

Ce n'est pas pour cette raison que nous sommes là. Ce n'est pas pour cette raison que les Canadiens ont élu 295 députés pour les représenter à la Chambre des communes. Ils nous ont élus pour examiner, lire, étudier et débattre dans leur intérêt les projets de loi dont le Parlement est saisi. Dans son arrogance, le gouvernement actuel n'hésite pas à employer la manière forte pour nous museler et mettre fin au débat sur cet important projet de loi portant pouvoir d'emprunt avant même que qui que ce soit ait pu ouvrir la bouche.

À l'instar des Canadiens, je hoche la tête. Voilà comment le gouvernement conçoit l'adaptation au changement et il l'applique à la démarche démocratique qui nous accorde un délai raisonnable pour examiner tous les projets de loi dont la Chambre est saisie.

Si nous devons demander aux Canadiens de nous excuser, c'est sûrement de recourir aux moyens dont nous disposons dans l'opposition pour faire échec à un gouvernement qui, dans son arrogance, n'hésite pas à recourir à tout bout de champ à des mesures draconiennes qui n'existent que pour servir en dernier ressort. Il les utilise maintenant de prime abord. À l'heure actuelle, s'il craint que le moindre projet de loi fasse l'objet d'un débat, il a recours à la clôture. Plus de débat. Nous en parlerons

aujourd'hui et ce sera tout. Personne d'autre ne pourra en discuter.

Nous avons constaté la même attitude au sein des comités qui parcourent le Canada, que ce soit celui de l'assurance-chômage ou des finances. Le gouvernement a établi un échéancier qu'il nous contraint de respecter. Si nous nous y refusons, il nous musèle. Il n'importe guère qu'on soit député ou simple citoyen. Celui qui souhaite se faire entendre et qui, malheureusement, ne tient pas des propos qui soient du goût du gouvernement ou qui excède l'échéancier qu'il a fixé, est contraint de se taire. Est-ce cela la démocratie?

Quand on voit ce qui se passe en Europe de l'Est et les efforts que déploient les citoyens de ces pays pour accéder à la démocratie, et quand on voit d'autre part ce qui se passe chez nous, je me demande avec étonnement s'ils sont en train de progresser et nous de régresser. Que nous arrive-t-il?

• (1710)

Je voudrais discuter maintenant de ce que j'ai vu se produire depuis que je suis au Parlement, notamment en ce qui concerne le pouvoir d'emprunt et le budget.

Jeudi dernier, j'ai assisté à un colloque sur l'alphabétisme. C'est l'année internationale de l'alphabétisme. Dans la ville de Penticton, j'ai vu une pièce de théâtre qui montrait les difficultés éprouvées au Canada dans ce domaine. J'ai lu un peu pour voir les moyens que l'on met à la disposition des Canadiens.

Environ 110 millions de dollars sur une période de cinq ans ont été consacrés à la promotion et à l'étude de l'alphabétisme, bien qu'il soit urgent et indispensable de financer les programmes existants et d'en mettre sur pied de nouveaux pour s'attaquer au véritable problème. Il faut dès maintenant assurer le financement de base des projets d'alphabétisme et d'enseignement aux analphabètes.

Monsieur le président, savez-vous qu'il y a aujourd'hui entre 4,5 et 5 millions de gens au Canada qui sont analphabètes fonctionnels? Dans ma seule province, il y en a 360 000. Des études effectuées dans tout le Canada montrent malheureusement qu'à mesure que nous allons vers l'est, le taux d'alphabétisation augmente.

Être analphabète fonctionnel ne veut pas nécessairement dire que l'on ne peut lire le mot parlé. Mais qu'on ne peut pas fonctionner étant incapable dans bien des cas, de déchiffrer un groupe de mots pour comprendre les formulaires courants qu'on doit remplir pour l'impôt sur le revenu ou pour les crédits d'impôt pour enfants ou, lorsque la TPS entrera en vigueur, pour les ristournes de